



Département des Alpes-Maritimes

Commune de Tourette du Château

CARTE COMMUNALE

Annexes

Délibérations du conseil municipal

26 septembre 2001

Enquête Publique

6 mars 2006
6 avril 2006

Approbation par délibération
du conseil municipal:

31 MAI 2006

Approbation préfectorale

17 JUIL. 2006

Février 2006





Le Village et les quartiers de Condamina - Saint Grat - Chiardoneas

Guide d'Application du Règlement National d'Urbanisme

CARTE DE QUALIFICATION DE L'ALÉA

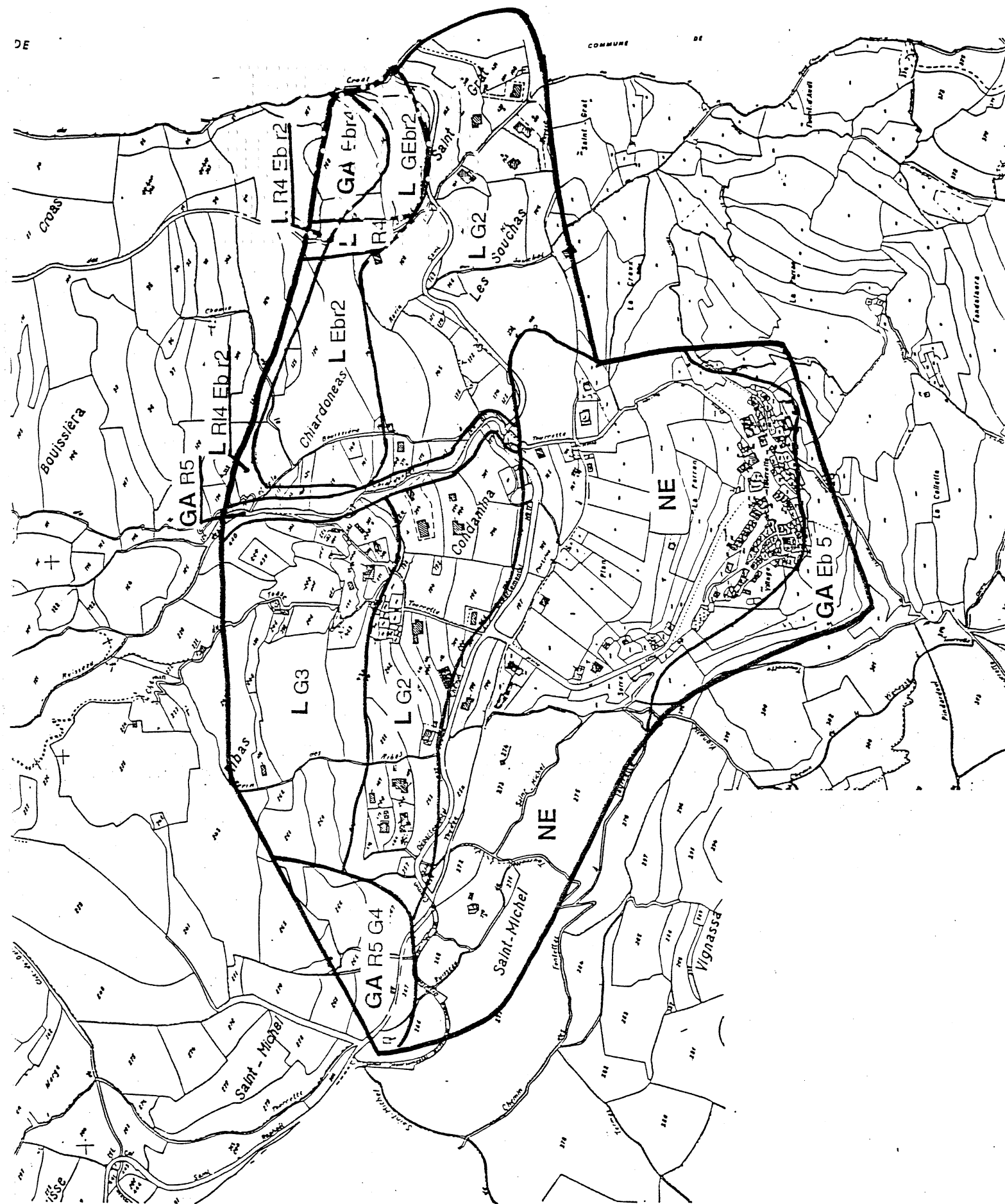
MOUVEMENTS DE TERRAIN NATURELS

(plan cadastral)



Établi en Novembre 1996
Dossier n° 96 546 / 74

Échelle : 1 / 5 000^{ème}



Mouvements à intensité moyenne à forte

Mouvements à faible intensité

Zones de réception

Dans la zone exposée on rajoute la lettre r à celle du phénomène et l'indice du niveau du risque.
ex. : Gr 3 risque moyen de réception d'un glissement.



REMARQUES :

1. Il faut souligner que la gradation entre risque mal connu (incertitude) et risque moyen, voire important, n'est pas formelle puisque la méconnaissance du risque, n'exclut pas son importance ; il est donc difficile de classer cette zone, sa position entre le risque nul ou faible et le risque moyen nous semble la moins mauvaise possible. Il ne nous semble pas pouvoir en effet évoluer en risque très élevé.
2. il est possible dans une zone d'exprimer un risque de faible intensité et de niveau plus élevé superposé à un risque de forte intensité de niveau moins élevé, la représentation inverse ne peut se produire puisque le risque de forte intensité serait prédominant.

QUALIFICATION DE L'ALEA

Zone exposée à un aléa majeur où aucune parade n'est techniquement possible en l'état actuel des connaissances.

Zone exposée à un aléa de grande ampleur où la stabilisation peut être obtenue par la mise en oeuvre de confortations intéressantes une aire géographique importante dépassant largement le cadre parcellaire si celui de batiements courants (ensemble d'un versant par exemple) et dont les effets seront en conséquence élevés.

Zone d'aléa (mal déterminé) où existe une présomption d'occurrence de phénomène mais où le danger n'est pas définitivement porté qu'après une étude complète qui dépasse en général très largement le cadre parcelaire ou de bâtiments courants.

Zone exposée à un aléa limité où la construction et l'occupation du sol nécessitent la mise en place de confortations pour supprimer ou diminuer très fortement l'aléa. L'ampleur du ou des phénomènes permet en général d'effectuer l'étude et la mise en place des parades sur une aire géographique réduite dont les dimensions sont proches du niveau parcellaire moyen ou de bâtiments courants. Les confortements devront tenir compte des risques anthropiques générés par l'occupation des sols.

Aléa lié uniquement à des risques anthropiques.

Zone non exposée . Aléa nul ou négligeable sans contrainte particulière.

NOTA : La notation de l'aléa (excepté NE et Lat) comporte un indice alpha numérique indiquant la nature et le niveau du risque auquel la zone peut être exposée.
ex. : L SQ3 = zone L exposée à un risque de reptation et (ou) de glissement de niveau moyen.

LEGENDE NIVEAU DU RISQUE

risque mal connu - Incertitude

prérence de plusieurs facteurs déterminants, sur les autres subsistent des incertitudes (non accessibles).

Risque moyen

Tous les facteurs déterminants sont accessibles; n-1 facteurs sont répertoriés, le facteur manquant étant caractérisé au cours du temps.

Risque important

Tous les facteurs déterminants sont reconnus sur le site mais l'intensité d'un ou plusieurs facteurs est faible.

ni comme élevé ou très élevé

Tous les facteurs déterminants sont reconnus sur le site avec des intensités moyennes à fortes; le ou les phénomènes ont une forte probabilité d'acquisition.



late



ME

